

CSA « carte scolaire » du 3 avril 2026

Ouvertures, fermetures, et mesures hors la classe

Les organisations syndicales ayant voté contre à l'unanimité, ces mesures ne sont pas définitives, elles seront validées au CSA du vendredi 10 avril 2026.

Ouvertures de 12 classes

Circonscription	NOM	Ville	
Trélazé	La Jaudette	St Barthélémy d'Anjou	1
	Jules Ferry		1
Chalonnnes	Jean-Baptiste Lully	St Georges-sur-Loire	1,08*
	Félix Pauger	St Lambert-la-Potherie	1
	Les Grands Chênes	St Léger de linière	1
Durtal	Marie Laurencin	Tiercé	1
Angers Est	Voltaire	Angers	2,17*
	Marie Talet		1
	Annie Fratellini		1
Segré	Jules Aligand	Ombrée d'Anjou	1
	Grains de Soleil	Segré-en-Anjou Bleu	1

Fermetures de 49 classes

Circonscription	NOM	Ville	COMMUNE DELEGUEE	
Angers Nord	François RASPAIL	Angers		0,17*
	Anne DACIER	Angers		1,5*
	Léonard de VINCI	Becon Les		1,08*

		Granits		
	Les Basses Vallées	Cantenay Epinard		1
	L'Eau Vive	Feneu		1
	Alfred DE MUSSET	St Clement De La Place		0,17*
	René GOSCINNY avec Ulis école	Val D'erdre- Auxence	LE LOUROUX BECONNAIS	1
	Les Tilleuls	Val D'erdre- Auxence	VILLEMOISA N	1,25*
Trélazé	Les Sternes	Loire-Authion	ST MATHURIN SUR LOIRE	1
	Pierre et Marie CURIE	St Barthelemy D Anjou		1,08*
	La Maraîchère	Trelaze		1
	Henri et Yvonne DUFOUR	Trelaze		1
Angers Ouest	Claude MONET	Angers		1
	Jules VERNE	Angers		1,17*
	Marcel PAGNOL	Angers		1,08*
	Bois du Roy	Avrille		1
Chalonnnes	Mixte 2 JOUBERT avec Ulis école	Chalonnnes Sur Loire		1,5*
	Jean BOUHIER	Rochefort Sur Loire		1
	Jacques PREVERT	St Georges Sur Loire		1,25*
Durtal	KIRIKOU	Les Hauts D'anjou	BRISSARTHE	1
Angers Est	Henri CHIRON avec Ulis école	Angers		1
Ponts-de-Cé	Les Glycines	Les Garennes- Sur-Loire	ST JEAN DES MAUVRETS	1
	André MALRAUX	Les Ponts De Ce		0,5
	Camille Claudel avec Ulis école	Lys-Haut-Layon	VIHIERS	1
	Les Goganes	Terranjou	NOTRE DAME D' ALLENCON	1,25*
	Célestin FREINET	Val-Du-Layon	ST LAMBERT DU LATTAY	1,08*

Angers Centre	Robert DESNOS	Angers		1
	Condorcet	Angers		1
	Jean ROSTAND	Angers		1
Baugé	Le Grand Pré	Bauge-En-Anjou	BOCE	1
	Am Stram Gram	Bauge-En-Anjou	ST MARTIN D ARCE	1,25*
	Le Grand Noyer	Jarze-Villages	JARZE	1
	Les Erables	Noyant-Villages	PARCAY LES PINS	1
Cholet Sèvre	La Bruyère	Cholet		1
	Charlotte et Emily BRONTE	Cholet		1
Cholet Est	Georges BRASSENS	Chemille-En-Anjou	CHEMILLE	0,17*
	Des Bois	St Leger Sous Cholet		1,17*
	Saint EXUPERY	Tremontines		1
Montrevault	Jules FERRY avec Ulis école	Beaupreau-En-Mauges	BEAUPREAU	1,17*
	La Trézenne	Montrevault-Sur-Evre	LE FUILET	1
	Les Garennes	Oree-D'anjou	CHAMPTOCE AUX	1
	Le P'tit Anjou	Oree-D'anjou	ST CHRISTOPHE LA COUPERIE	1,25*
	Saint EXUPERY	Sevremoine	ST CRESPIN SUR MOINE	1,25*
	Pierre et Marie CURIE	Sevremoine	ST GERMAIN SUR MOINE	1,08*
Saumur	Simone VEIL	Blou Rpi		1
	Le Petit Poucet	Saumur		1,08*
	Urbain FARDEAU	Varenes Sur Loire		0,08*
Doué	Quartier Douces	Doue-En-Anjou	DOUE LA FONTAINE	1
	Jules VERNE avec Ulis école	Gennes-Val-De-Loire	GENNES	1,17*
	Anja SCHAUL	Gennes-Val-De-Loire	LES ROSIERS SUR LOIRE	1,08*

	Les Arcades	Vaudelnay		1
Segré	Les Trois Plumes	Segre-En-Anjou Bleu	MONTGUILLO N	1
	Les Pierres Bleues	Segre-En-Anjou Bleu	SEGRE	1,25*

Les astérisques (*) signifient une baisse du nombre d'heures de décharges de direction.

Autres mesures (hors la classe) :

- Étiquetage de l'école élémentaire REP+ *Claude Monet* en école « Emile ». Toute création d'emploi future sera étiquetée avec un profil EMILE.
- Désétiquetage d'un des trois emplois fléchés « Allemand » qui est vacant à l'école primaire les *Grands Chênes* St Léger-des-Bois commune déléguée de St Léger-de-Linières, il sera ouvert au mouvement des enseignants sans spécialité.
- Désétiquetage de l'école primaire d'application *Lebas* à Angers en école ordinaire. Transformation d'un emploi de maître formateur en adjoint classe maternelle. La décharge de direction à 0,5 supplémentaire dégagee sera fléchée sur un ½ poste de directeur référent pour la mission départementale « Direction d'école ».
- Désétiquetage de l'emploi de maître formateur en maternelle à l'école primaire *Pierre Ménard* de Saint-Martin-du-Fouilloux en adjoint classe maternelle. La décharge de Maître Formateur sera attribuée à titre provisoire sur le département selon les besoins.
- Redéploiement d'1,5 emploi RASED à dominante pédagogique vacant en 1,5 RASED à dominante relationnelle :
- Circonscription Angers Centre et Maine : 0,5 emploi rattaché à l'école élémentaire *Robert Desnos* Angers.
- Circonscription Baugé : 1 emploi rattaché à l'école primaire *L'Oiseau-Lyre* Baugé en-Anjou.
- Changement de rattachement administratif de 2 Psychologues scolaires Education Apprentissage, membres de RASED
- PSY EDA : Ecole élémentaire *Joubert* Chalonnes-sur-Loire au lieu d'école primaire *Les P'tits Ligériens* Ingrandes commune déléguée d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire.
- PSY EDA : Ecole élémentaire *J-B Lully* Saint-Georges-sur-Loire au lieu d'école primaire *Les P'tits Ligériens* Ingrandes commune déléguée d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire.
- Désétiquetage de l'ULS mixte TFC/UEEA en étiquetage UEEA à l'école primaire *Jules Verne* Cholet.
- Étiquetage de 23 emplois supplémentaires de Titulaires de Secteurs pour régularisation des couplages de postes :
 - 1 emploi pour chacune des circonscriptions de Durtal les trois rivières, Cholet et Sèvres, Doué Aubance-Loire et Thouet et Les Ponts

- 2 emplois pour chacune des circonscriptions d'Angers Est, Angers Centre et Maine, Angers Nord Loire, Chalonnes sur Loire-Bords de Loire-Layon, Cholet Est, Saumur, Trélazé-Loire-Authion et Segré
- 3 emplois pour la circonscription de Montrevault-Sud Loire Bocage.